|  |
| --- |
| Image associée  **M**inistère de la **F**onction **P**ublique, de la **R**éforme de l’**A**dministration, du **T**ravail, de l’**E**mploi et des **L**ois **S**ociales  ----------------------  **D**irection **G**énérale de la **P**romotion de l’**E**mploi  DGPE |

TERMES DE REFERENCE

**Mise en place d'un logiciel de gestion des petits métiers urbains informels et des bureaux de placements privés non agréés par l’État**

1. **Contexte de la mission**

Le marché du travail est dominé par le secteur informel composé en grande partie d’entreprises de petites et moyennes envergures. Dans le monde urbain, et surtout dans la capitale de Madagascar, ce secteur affiche actuellement un développement record.

Les données et les chiffres dont la DGPE dispose pour ces métiers sont néanmoins insuffisants et mal structurés, rendant impossible l’élaboration d’un plan de développement efficace du marché du travail dans ce secteur.

D’un autre côté, les offres et demandes d’emploi pour ce secteur se font la plupart du temps par l’intermédiaire de bureaux de placement qui ne sont pas plus formels que les services qu’ils offrent.

Une des missions que la DGPE s’est fixée est de réduire le taux d’informalité des activités professionnelles urbains. Elle se doit d’inciter les personnes œuvrant dans ce secteur de formaliser leurs activités dans les cadres légales du travail actuellement en vigueur dans le pays.

1. **Objectifs**
   1. Objectifs globaux du site

Mettre en œuvre une application web qui sera utilisée pour manipuler une base de données centralisée des petits métiers informels et des bureaux de placement privés non agrées.

Avoir une base de données organisée par type de métier, par localisation des activités et des bureaux de placement, afin de faciliter les recherches d’informations et de liaison entre les différents acteurs.

Sortir des statistiques paramétrables à tout instant pour l’utilisation par les différentes branches de la DGPE.

* 1. Résultats attendus
* L’application sera disponible à l’adresse [https://petitmetiers.dgpe.mg](https://petitmetiers.dgpe.mg/). Elle n’est accessible que par les personnes habilitées chez la DGPE.
* L’application doit être disponible en malagasy et en français.
* Le design doit être impeccable, la structure du site doit être la plus intuitive possible pour simplifier les recherches.
* Le site devra être capable de générer un tableau de bord avec des rapports sur le nombre de petits métiers recensés, le nombre de bureaux de placement, le nombre de petits métiers convertis en métiers formels.
* L’application doit être capable de mettre l’emplacement de chaque société sur Google Map.
  1. Livrables

La DGPE attend les résultats ci-dessous de la présente prestation :

* L’application et la base de données sont installées et mises en ligne une fois les fonctionnalités validées avec les responsables du projet à la DGPE
* Une sauvegarde journalière doit être mise en place pour la base de données et l’ensemble des composants du site. Les sauvegardes seront supprimées au bout d’un mois.
* Le prestataire devra former au moins un responsable de la DGPE aux fonctionnalités du site.
* Un document décrivant les manuels d’utilisation avec des illustrations graphiques sera exigé.
* L’application devra passer des tests de sécurité, en vue de détecter toute faille, avant d’être mis en ligne.

1. **Méthodologie d’intervention**

La méthodologie pour la mise en place de l’application et de la base de données se divise en 3 phases :

* Phase préparatoire, récolte des informations nécessaires à la réalisation de l’application et de la base de données, qui doit être faite avec un responsable de la DGPE et le prestataire sélectionné.
* Phase de développement de l’application par le prestataire.
* Phase de livraison, rapport sur un test de sécurité, test de fonctionnalités, formations avec support d’un responsable de la DGPE, mise en ligne du site.
  1. Phase préparatoire

Cette phase sera consacrée à l’analyse des besoins, à l’étude de l’existant et des améliorations à faire entre l’équipe de la DGPE et le prestataire.

La charte graphique sera également discutée au cours de cette phase (couleurs, images, police de caractère, …).

Cette phase ne doit pas excéder 3 jours.

* 1. Phase de développement

Cette phase est propre au prestataire, cependant, il devra envoyer un rapport ou présenter les tâches achevées aux responsables de la DGPE chaque vendredi de la semaine pour qu’il n’y ait pas d’écart entre le résultat attendu et ce qui a été fait.

* + 1. Définition de la « timeline »

Le prestataire devra détailler les tâches qu’il va faire avec la durée de réalisation qu’il prévoit, tout en sachant que l’application doit être livrée au bout de 30 jours au maximum.

* + 1. Modélisation de la base de données

Une fois la modélisation terminée, le prestataire devra revenir auprès de la DGPE, expliquer les tables et les champs prévus pour être sûr et valider une dernière fois que toutes les informations seront dans la base de données.

* + 1. Développement de l’application

L’application devra être la plus intuitive, simple et léger possible et devra suivre l’état de l’art actuel sur l’expérience utilisateur.

La structure de l’application devra suivre le modèle MVC et ne doit pas être développée à base d’un CMS quelconque.

* + 1. Test de sécurité

L’application concerne l’ensemble des petits métiers et des bureaux de placements, pour ne pas nuire à leur image, il est primordial que des malintentionnés ne soient pas en mesure d’altérer les informations renseignées.

* 1. Phase de livraison
     1. Test de fonctionnalités, formations avec support d’un responsable de la DGPE

Avant la mise en ligne, les 2 parties doivent se mettre d’accord que l’application fournie respecte bien le présent TDR. La formation doit être faite en même temps afin que les modérateurs au sein de la DGPE puissent constater de suite s’il y a des fonctionnalités manquantes ou s’il faut corriger d’autres.

La formation devra se faire dans les locaux de la DGPE.

* + 1. Mise en ligne de l’application

Le prestataire se charge de la mise en ligne de l’application avec la base de données.

* + 1. Rapport sur un test de sécurité

Un rapport en bonne et due forme doit être livré sur les tests de pénétration effectués sur le site. Le rapport doit contenir des captures d’écran avec des explications des failles testées.

1. **Durée**

L’application doit être mise en ligne et totalement fonctionnelle 30 jours après attribution du marché au prestataire.

1. **Profil du prestataire**

Le soumissionnaire doit :

* Disposer d’une équipe composée de 3 ingénieurs en informatiques au minimum.
* Justifier d’un minimum de 4 ans d’expérience professionnelle en développement WEB applicatif.
* Avoir une bonne maîtrise de l’écriture de la langue malagasy et française
* Avoir l’esprit d’imagination et d’initiative. Le sens du design est primordial pour mener à bien le projet.

1. **Soumission de l’offre**

Les candidats intéressés sont invités à déposer une candidature comprenant :

* 1. L'offre technique, elle présentera la démarche proposée pour l’étude comprenant (i) La compréhension du mandat ; (ii) Une description détaillée des approches et des méthodologies proposées par le prestataire ; (iii) Un chronogramme précis de chaque étape à suivre et des activités y relatives. En outre, elle comportera les informations sur le Consultant intervenant, notamment : (iv) Le CV justifiant les compétences et expériences dans le domaine des prestations demandées ; (v) La carte statistique et fiscale (NIF), et d’autres documents pertinents ; ainsi que (vii) Toutes autres informations relatives au déroulement des interventions du prestataire et ses compétences pour les réaliser.
  2. L'offre financière, elle présente de manière détaillée les besoins financiers pour la réalisation de la prestation selon les activités à entreprendre ainsi que les détails et les explications des diverses prises en charge mentionnées dans la proposition technique. Les coûts éligibles dans l’offre financière sont les honoraires du consultant ainsi que tout autres frais.

Les offres techniques et financières sont à mettre dans deux enveloppes séparées. L’ensemble des dossiers est à mettre dans une enveloppe fermée avec la mention « Recrutement de consultant pour : Mise en place d'un logiciel de gestion des petits métiers urbains informels et les bureaux de placement privés non agréés par l’État ».